










Le programme de camps de jour de la Ville de Marieville offre aux participants une expérience de loisir agréable et sécuritaire, où chacun peut s’amuser tout en étant encadré et stimulé. En ce sens nous avons instauré un Code de vie visant à baliser les comportements et les relations entre les enfants. Ayant pour principales valeurs la sécurité, le plaisir et le respect, ce code de vie encourage, en collaboration avec les familles, l’amélioration des comportements inappropriés des enfants. Suite à une intervention, le moniteur de l’enfant effectuera un suivi auprès de la famille afin de préciser le manquement et discuter de solutions raisonnables et réalisables à mettre en place. Un manquement répétitif ou grave pourrait mener à des conséquences telles qu’une suspension ou une expulsion du programme pour l’été en cours. Nous vous invitons à lire et discuter du code de vie avec votre enfant, afin de l’inviter à adopter des comportements qui permettront à tous de passer un bel été.

### **Comportements souhaités de la part des enfants**

-  Amuse-toi de façon sécuritaire pour toi et pour les autres;
-  Respecte tous ceux qui t’entourent (moniteurs, responsables, autres enfants du camp de jour) aucune intimidation ne sera tolérée;
-  Écoute les moniteurs lorsqu’ils parlent;
-  La politesse est de mise en tout temps : « S’il-vous-plaît » et « Merci » sont deux mots doux et magiques à intégrer au vocabulaire;
-  Aucun coup, injure, bataille ne seront tolérés (TOLÉRENCE ZÉRO);
-  Ton sourire, ta bonne humeur et ta participation sont les ingrédients pour une bonne journée;
-  Respecte le matériel et les locaux utilisés pendant l’été;
-  Respecte les limites permises sur le site (pas de fugue);
-  N’hésite pas à parler à ton moniteur en cas de conflits, nous pouvons t’aider à les régler.

### **Procédures disciplinaires**

La direction du service des Loisirs et de la Culture se réserve le droit de retourner à la maison un enfant qui met en danger sa sécurité et/ou celle des autres par un comportement inadéquat. Selon la gravité du geste, l’enfant sera suspendu temporairement ou expulsé du programme. Dans ce cas, nous demanderons à la famille de venir chercher l’enfant.

Voici les étapes utilisées par l’équipe dans le cas où un enfant n’a pas un comportement souhaité ou qui est jugé inadmissible et qui va à l’encontre du code de vie.

1. Un premier avertissement écrit expliquant la nature du problème est donné à l’enfant; cette feuille doit être signée par les parents;
2. Un deuxième avertissement écrit est donné à l’enfant (avec suspension d’une journée);
3. Un troisième avertissement, rencontre du parent avec avis écrit mentionnant qu’une récidive conduira à l’expulsion (avec suspension d’une semaine).

Après quatre avertissements verbaux et écrits, l’enfant est retiré du camp de jour sans remboursement. Le camp de jour de Marieville n’est pas tenu de garder des enfants présentant des comportements nuisant à la sécurité et au bon déroulement des activités.

Note : les procédures disciplinaires énumérées sont appliquées selon la gravité du cas (excluant les jeunes au programme d’accompagnement).